



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE COMPTABILITE ET GESTION
FINANCIERE DE L'UEMOA**

(DESCOGEF)

SESSION 2021

EPREUVE : COMPTABILITE DES GROUPES

Durée : 2 heures

Documents autorisés : Aucun

Cette épreuve comporte trois dossiers indépendants

Matériel autorisé : Calculatrice

Documents remis au candidat : Le sujet comporte 8 pages, il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Dossier N°1 : Questions de cours (5 pts)

1. Quels sont les référentiels applicables aux comptes consolidés dans l'espace OHADA.
2. Que signifie un contrôle de fait et un contrôle contractuel et à quel groupe de contrôle appartiennent-ils en consolidation.
3. Que signifie une entité ad hoc.
4. Quels sont les deux éléments essentiels du contrôle conjoint.
- 5- **L'article 77 de l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière stipule : « Sont dispensées de l'obligation de consolidation, les entités dominantes de l'espace juridique formées par les Etats parties qui sont elles-mêmes, sous le contrôle d'une autre entité de cet espace soumise à une obligation de consolidation. » Toutefois cette exemption ne peut être invoquée que dans trois (03) cas. Lesquels ?**

Dossier N°2 : Calcul des pourcentages (5 points)

Le groupe UEMOA présente ses comptes consolidés en normes IFRS. On vous transmet les informations suivantes concernant les sociétés composant le groupe :

Capital des sociétés du groupe				
Nom des sociétés	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions sans droit de vote	Nombre d'actions à droit de vote double	Total des actions
UEMOA	30 000			30 000
KOLDA	3 000			3 000
MOPTI	2 100	300		2 400
ARLIT	3 000		600	3 600
KETOU	4 200	240	360	4 800
DALOA	1 200			1 200

Portefeuille de titres détenus par les sociétés du groupe				
	Nombre d'actions ordinaires détenues	Nombre d'actions sans droit de vote détenues	Nombre d'actions à droit de vote double détenues	Total des actions détenues
Titres détenus par UEMOA				
Titres KOLDA	2 378			2 378
Titres KETOU	3 600		240	3 840
Titres DALOA	300			300
Titres détenus par KOLDA : titre MOPTI	1 680	120		1 800
Titres détenus par MOPTI : titre ARLIT	1 620		540	2 160
Titres détenus par ARLIT : titre KOLDA	120			120
Titres détenus par KETOU : titre DALOA	120			120

Travail à faire :

Présenter les calculs des pourcentages de contrôle et d'intérêt de UEMOA dans les sociétés du groupe.
Déterminer la méthode de consolidation.

Dossier N°3 : Ecart d'acquisition négatif (10 points)**Cas 1 : Calcul d'un écart d'acquisition négatif (2,5 points)**

La société LOUISAS a pris le contrôle de la société NOURAS en faisant l'acquisition de 90% du capital. Les titres ont été acquis pour une valeur de 28 000 000. Les frais d'acquisition de titres s'élèvent à 2 000 000. L'actif net comptable de la société NOURAS était de 40 000 000. Les plus-values constatées lors de la prise de contrôle sont les suivantes :

- plus-values sur brevet : 3 000 000
- plus-values sur bâtiment : 1 500 000
- plus-values sur stocks : 900 000

Le taux de l'impôt est de 25%

Travail à faire :

Calculer le montant de l'écart d'acquisition (sans transiter par l'écart de consolidation).

Cas 2 : Ecart d'acquisition négatif et provision pour restructuration (2,5 points)

La société LOUISAS a pris le contrôle de 80% du capital TOUPAS et un écart d'acquisition négatif de 2400 000 a été constaté. La société LOUISAS envisage de restructurer la société TOUPAS, le coût de restructuration devant s'élever à 3 000 000 (taux de l'impôt 25%).

Le plan de restructuration n'est pas encore formalisé et le personnel n'est pas encore informé.

L'écart d'acquisition négatif calculé tenait compte d'une provision pour restructuration.

Travail à faire :

1. Que pensez-vous de la provision pour restructuration prise en compte dans le calcul de l'écart d'acquisition.
2. Quel devait être le montant de l'écart d'acquisition

CAS N°3 : Conversion des états financiers des filiales étrangères (5 points)

La société minière TAKORAS installée à Takoradi au Ghana est une filiale du groupe CONVERSAS. La société mère CONVERSAS est installée en Côte d'Ivoire et présente les comptes consolidés en franc CFA.

La société TAKORAS réalise ses principales opérations (achats, ventes, paiement des salaires etc..) en Cedi et présente ses comptes en Cedi.

Le bilan et le compte de résultat de TAKORAS sont présentés en milliers de Cedi.

Bilan au 31/12/N

Actif	
Immobilisations corporelles	1 250 000
Actif circulant	200 000
Trésorerie-Actif	1 050 000
Total Actif	2 500 000

Passif	
Capital	500 000
Réserves	500 000
Résultat	250 000
Dettes	1 250 000
Total Passif	2 500 000

Compte de résultat pour l'année N	
Ventes	550 000
Total produits	550 000
Achats et services extérieurs	100 000
Autres charges	50 000
Dotation aux amortissements	150 000
Total charges	300 000
Résultat	250 000

Depuis sa création en N-3, TAKORAS a mis en réserves une partie de ses résultats :

Année	Résultat mis en réserves
N-3	100 000
N-2	150 000
N-1	250 000

A la création de TAKORAS par le groupe CONVERSAS en N-3, le taux de change était de 1 Cedi pour 65 franc CFA.

L'historique des taux de change depuis la création est le suivant :

Année	Cours de clôture en CFA	Cours moyen en CFA
N-3	75	70
N-2	80	85
N-1	85	75
N	60	55

Le manuel des procédures de consolidation prévoit la conversion des charges et produits du compte de résultat au cours moyen de l'exercice.

Travail à faire :

- 1- Quelle est la monnaie fonctionnelle de la société TAKORAS ?
- 2- Quelle est la monnaie locale de la société TAKORAS ?
- 3- En cas de différence entre la monnaie fonctionnelle et la monnaie locale, quelle est la méthode de conversion préconisée par le D4C.
- 4- Quelle est la méthode de conversion préconisée par l'Acte uniforme relatif u droit comptable et l'information financière pour passer de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation des comptes consolidés ?
- 5- A partir des informations ci-dessus, procédez à la conversion des états financiers de TAKORAS en monnaie de présentation.